



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL

## Nr 8055

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	xistante	
N° de rapport: 23/16/2027/09			
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique  Type d'habitation : □ maison ☑ appartement □ autres :	d	Abba	13
Demandeur: Celticher - Selding		//	
Personne sur place :	c1		
Adresse de la visite: Alle Nue de la fabix	48/E	3-4030	6.0
Date de visite: 27 // Date d'émission 27 // Références clien	t: NC		
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271 276 bis et dérogations 271 bis			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :	n (3	2	
Tension d'utilisation : Protection générale du branche		its terminaux :	5
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :		tto torriiridax :	J
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		Y	derog.
Etat du matériel électrique installé		X	
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs			
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		V	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		2	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :			
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω ν Σ	X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel Manquements / Notes :	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.
Voil ANNEXE.		TOTAL BY A R. D.	
THE STATE OF A STATE OF THE STA			
IN MERCONN R PULL J. T. U.S. E. OR CETEL. E. TAS, D. 10000000 BB & M. BERGER, DOCUMENT GRANDER BERGER, EST MANDE	THE TRANSPORT OF THE PARTY OF		
THE COURSE OF STREET STREET, S		I S II D SIRKU S IN NO	20
Conclusion:			AP
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain cor Le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	trôle périodiqu	e est à effectuer	dans oco
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité (2) au terme de 18 mois après signa	complémentai iture de l'acte c	re est à exécute le vente.	r par
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen même organisme en vue de compléter le dossier.	<del>complémentair</del>	est à exécuter	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/

1/2

73(fr)/0215 – V8

Domenico

Nom et visa du demandeur pour réception :

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0657 23/16 1027/04	
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. ☑ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : Con & Me + S D B	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  # Absence de baques de coli brage aux  fest bles du coffret # le colfret problement de l'action de	RAP/SOCOTEC annexe BT01(fr)/0609-V1
Tél. 0471/580.708	3-V1
	1/1